

Le groupe « *Ethique et Droits de l'Homme* » fait partie du Centre de Sociologie des Religions et d'Ethique Sociale, de la Faculté de Théologie Protestante. Il a une vocation interdisciplinaire marquée et a, dès sa création, réuni philosophes, éthiciens, théologiens, juristes, sociologues et psychologues, etc.

Animé d'abord par le Professeur F. Tinland, puis par les professeurs Vergote, Guibal et Vincent, il l'est aujourd'hui par F. Rognon.

Le groupe organise des séries thématiques de conférences destinées aux étudiants de doctorat, mais ouvertes aussi à un plus large public. Les principaux thèmes de réflexion abordés ont été, par ordre chronologique : - L'intolérance et le droit de l'autre - la bio-éthique en question - Violence et normalisation - "1492", rencontre de deux mondes ? - L'ordre mondial - L'espace public - L'éthique professionnelle et la déontologie. - Techniques et discipline - Europe sociale, Europe solidaire ? Pluralité des cultures.

Plusieurs de ces séminaires ont donné lieu à publications :

- *L'intolérance et le droit de l'autre, Labor et Fides, 1992.*
- *Sujets en souffrances, Presses Universitaires de Strasbourg, 1997.*
- *Services Publics, Solidarité et citoyenneté, L'Harmattan, 1998*
- *Responsabilités professionnelles et déontologie : les limites de l'efficacité, 2002*
- *Le corps, le sensible et le sens, PUS, 2004*
- *Hospitalité et solidarité. Ethique et politique de la reconnaissance, PUS, 2006*
- *La technique et le façonnement du monde. Mirages et désenchantement, L'Harmattan, 2007*
- *L'avenir de l'Europe sociale. Solidarités, droit et protections sociales, L'Harmattan, 2007*

Membres permanents du groupe :

Y. Courtel, D. Frey, R. Heyer, M. Le Du, K. Lehmkuhler, F. Rognon, M.-J. Thiel et G. Vincent, enseignants-chercheurs de l'Université Marc Bloch, Strasbourg II, Jean-Bernard Marie, directeur de recherche au CNRS, Alain Degrémont, économiste à l'Institut du Travail, Université R. Schuman, Pierre Boulay, représentant de la FIDH au Conseil de l'Europe.

Renseignements auprès de Patricia Carbiener,
Centre de Sociologie des Religions et d'Ethique Sociale,
9, place de l'Université, 67084 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 88 25 97 49 E.mail : csr@umb.u-strasbg.fr

PROGRAMME DU SÉMINAIRE

15 octobre 2007

« Médias et discriminations »

par M. Éric Macé

(sociologue, Paris 3 – Sorbonne nouvelle, EHESS - CNRS)

19 novembre 2007

« La responsabilité du journaliste dans le fonctionnement d'une démocratie »

par M. Dominique Jung

(rédacteur en chef des *Dernières Nouvelles d'Alsace*)

17 décembre 2007

« Liberté de la presse et droit à l'information »

par M. Gilbert Vincent

(philosophe, CSRES, Université Marc Bloch)

28 janvier 2008

« Médias, société de l'information et droits de l'homme »

par le Père Gabriel Nissim

(prêtre o.p., président du regroupement des ONG

« Droits de l'homme » au Conseil de l'Europe,

animateur du groupe de travail

« Médias et Droits de l'homme »)

25 février 2008

« Contre la corruption de la pensée :

Karl Kraus, la presse et les lieux communs »

par M. Michel Le Du

(philosophe, Département de Philosophie,

Université Marc Bloch)

31 mars 2008

« L'opinion publique et la constitution de l'espace public dans les travaux de Jürgen Habermas »

par M. Yannick Courtel

(philosophe, Faculté de Théologie catholique,

Université Marc Bloch)

28 avril 2008

« Les pratiques d'un médiateur de presse :

quels enjeux pour la démocratie ? »

par Daniel Cornu

(journaliste, médiateur pour l'ensemble

des titres du groupe Edipresse suisse)

Année Universitaire 2007-2008

MÉDIAS, DROIT A L'INFORMATION ET DÉMOCRATIE

Séminaire organisé par le

Groupe

« Ethique et Droits de l'Homme »

de l'U.M.B.

Un lundi par mois,

de

17 h 30 - 19 h 30

Salle Tauler

Faculté de Théologie Protestante
Strasbourg, Palais Universitaire

MEDIAS, DROIT A L'INFORMATION ET DEMOCRATIE

La liberté et la qualité de l'information sont indispensables à tout régime démocratique. Censure d'État, entraves au libre exercice du métier de journaliste, mépris du droit du public à l'information etc., caractérisent les dictatures et constituent pour tout pouvoir l'une des plus fortes tentations. S'il semble aujourd'hui légitime de s'interroger sur le couple « médias/démocratie », c'est que l'intervention de l'État n'explique pas seule l'affaiblissement notable de la qualité de l'information et, partant, l'inquiétant affaiblissement de l'opinion publique. Lois du marché ? Demande des consommateurs ? Formation des journalistes ? Logique de fonctionnement des médias eux-mêmes ? Il conviendra d'examiner ce qu'il en est du poids respectif de tels facteurs, souvent mis en avant pour rendre compte de la qualité médiocre de « l'offre médiatique ».

Au plan même des constats, toutefois, il convient de s'interroger sur la nature de ce « quatrième pouvoir » que seraient les médias. Leur pouvoir, menaçant gravement le crédit et l'exercice des autres, ne tend-il pas à devenir prépondérant et, plus largement, à provoquer de nombreuses formes de dérégulation de ces institutions publiques (politique, justice, médecine, école, religion etc.) dans lesquelles nous mettions, naguère encore, notre espoir de participer à un même monde sensé ? La représentation politique est minée par le spectaculaire, l'éphémère et la mobilisation des émotions. Le judiciaire remplit mal sa fonction de mise à distance du mal et du malheur, tandis que le « direct » transforme le spectateur en voyeur. Le religieux, lui, n'intéresse guère qu'à proportion de l'héroïsme de certains clercs, sinon du parfum de scandale de certaines pratiques. Le langage lui-même, la première des institutions, est profondément affecté et appauvri par le traitement que les médias lui réservent. Quant à ceux-ci, ils se plaisent à croire qu'il leur revient d'exercer un nouveau magistère ; mais, en ne prenant guère au sérieux les citoyens, en ne faisant guère droit à leur quête légitime d'information et de réflexion, ils deviennent les premiers responsables de leur discrédit. La conséquence majeure en est qu'ils ne sont souvent plus, à leurs yeux et à ceux de leurs usagers, que des diffuseurs de produits de consommation parmi d'autres.

Ainsi la boucle paraît bouclée : la fonction sociale et symbolique de chaque institution se trouve mise à mal, tandis que l'exercice de la citoyenneté est privé de l'appui d'une opinion publique digne de ce nom. Reste la question des conséquences, éthiques et politiques, d'une érosion institutionnelle généralisée. Si les concepts d'institution et d'organisation étaient interchangeables, on aurait certainement tort de s'inquiéter. Mais l'inquiétude n'est-elle pas de mise si, comme Paul Ricœur l'a souvent répété, les institutions sont des ensembles spécifiques de régulations symboliques et normatives qui structurent le monde, qui en font l'espace-temps d'une coexistence sensée, sensée à proportion de la reconnaissance mutuelle ainsi rendue possible ?

Force est en effet de constater que la plupart des médias semblent désireux de flatter, plus que d'informer, d'émouvoir, plus que d'éclairer, et lorsqu'ils se défendent de contribuer au processus de massification, leur façon de s'adresser à des publics segmentés n'y change rien : il ne s'agit là que d'un « progrès », mesuré en termes d'efficacité, ou « d'audience », sur le chemin d'une uniformisation visant à rendre les individus toujours plus prévisibles, et donc toujours mieux contrôlables. Livré aux exigences du marché, ignoré en tant que sujet capable de comprendre, de réfléchir et de critiquer, l'individu est traité comme un être de besoins, dont le désir le porterait vers des consommations renouvelées. Or, c'est dans la mesure même où le culte du consommateur tend ainsi à l'emporter sur le souci – proprement politique – d'une culture de et en vue de la citoyenneté, que les médias ne médiatisent plus rien : ils relaient, prétendent-ils, et invoquent une « demande » à laquelle, arguent-ils, ils ne feraient que « répondre », laissant croire qu'ils ne sont pour rien dans le pré-formatage des attentes de leurs publics.

Il importe, à ce stade, de se demander si les phénomènes observés sont le résultat d'un processus irréversible et irréfragable, s'ils correspondent à une logique s'imposant à l'ensemble des médias dans le contexte d'une société technicienne, ou si certaines alternatives s'offrent à nous. Cela pose la question de l'autonomie et de la responsabilité, individuelle et collective, des acteurs sociaux, tant professionnels des médias que consommateurs d'informations. Dans cette

perspective, il conviendrait, tout d'abord, de s'interroger sur l'existence et sur les conditions d'existence – économiques et juridiques, en particulier – de médias citoyens, d'examiner leurs atouts, les raisons de leur présence (et de leur résistance) dans le paysage global. Il conviendrait aussi d'étudier – à travers notamment l'exemple berlusconien en Italie, la BBC en Angleterre, Arte etc. – la diversité des formes et des visées correspondant à la « production » médiatique dans l'espace européen. Si cet espace doit être un espace partagé, ne faut-il pas s'interroger, en fin de compte, et sur la place faite à l'Europe, dans la grille de programmes encore étroitement nationaux, et sur ce que pourrait être une « exception européenne » en matière de médias démocratiques, voire sur ce que pourrait être une Charte de l'information opposable aux actuels « faiseurs d'opinion » ?

Le séminaire Éthique et Droits de l'Homme est un espace d'échange d'analyses, d'arguments, de réflexions. Dans le cadre du présent séminaire (2006-2008), on s'attachera à l'examen des transformations de l'univers médiatique susceptibles d'affecter pratiques et représentations de la vie humaine dans un contexte de modernité tardive. Nous nous efforcerons de juger « en connaissance de cause », non de dresser un réquisitoire sans nuances ; notre objectif étant non seulement de mettre en évidence des logiques, mais encore de discerner des contradictions, des conflits et, peut-être, des alternatives. A cet effet, nous ferons droit aux différentes perspectives susceptibles d'éclairer notre problématique, tant celles de chercheurs universitaires que celles d'acteurs engagés professionnellement dans le monde des médias. A travers nos rencontres mensuelles – une heure d'exposé, suivie d'une heure de débats -, nous nous attacherons à mieux comprendre les enjeux des mutations contemporaines dans le domaine des médias, sachant combien elles influent sur le sens du rapport de chacun à soi, aux autres et au monde ; combien, de ce fait, elles appellent un surcroît d'intelligence critique en matière d'éthique sociale.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.